

La lettre des psychologues

n°67, novembre 2020

Sites hautement recommandables

www.sante.cgt.fr

Retrouvez toutes les newsletters sur

<http://chsevre.y.reference-syndicale.fr/category/specifique-professions/psychologues/>

et nos revendications sur

[Cahier revendicatif des psychologues UFMICT-CGT - CGT Santé Action Sociale](#)

et aussi sur Facebook [psychologues CGT](#)



L'Etat autoritaire s'installe : la Loi « sécurité globale » est adoptée le 21 novembre, la Loi de programmation de la recherche, qui entre autres, interdit les manifestations pour les étudiants à l'université, est votée le 20 novembre. Un appel d'universitaires lance la grève des écrans : Les données de santé des citoyens ne sont plus protégées avec la création du HEALTH DATA HUB : poursuivez la lutte au niveau local dans le sillage du [collectif SantéNathon](#).

La psychiatrie est frappée par un changement majeur de politique. Au-delà des mesures pour lutter contre la pandémie, patients et soignants sont devenus des objets interchangeables, au mépris de la construction de la relation thérapeutique. La politique de soins est découpée en « 3 lignes » : adresseurs, évaluateurs/orienteurs et soignants sous-traitants en secteur libéral.

La [Réforme du financement de la psychiatrie en cours](#) dont le maître mot est la réduction des hospitalisations et, plus globalement, des dotations, réduit jusqu'à 5 fois le prix de journée sur une année et oblige les CMP à recevoir plus de patients sur de courtes durées.

[Loriane BELLAHSEN](#) dénonce les effets dévastateurs de cette réforme.



Nous disons [Pas de filière sélective pour accéder aux soins psychologiques](#). Les CMPP de Nouvelle Aquitaine lancent une pétition [Non au tri des enfants](#). Dorénavant, ils ne pourront plus soigner, mais seront contraints d'évaluer et orienter, limitant au passage leur public aux seuls TND, abandonnant les autres patients. Les CMP enfants, et même adultes, dans la FPH, suivent le même chemin.

L'intercollège des psychologues de Midi Pyrénées inaugure un [Appel psytoyen : pour une vraie prise en compte de la dimension psychologique dans le soin](#) sous forme de pétition adressée au ministre de la santé. Le Collège des psychologues du CHRU de Tours, a pris l'initiative de rédiger un courrier adressé au ministère des Solidarités et de la Santé.

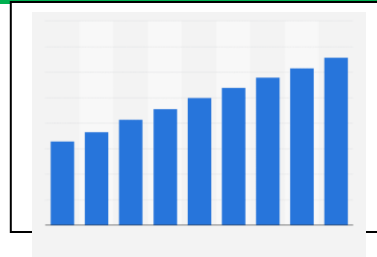
Démographie professionnelle nationale

Une bonne nouvelle pour la profession !

Conformément à la demande du public, les psychologues en exercice sont de plus en plus nombreux. La CGT revendique le doublement du ratio qui était de 1/1000 habitants en 2018.

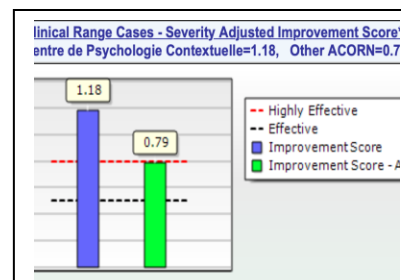
En 2014, 11.868 dans la fonction publique hospitalière pour un total de 49.906.

En 2018, 14.473 pour un total de 65.765.



Efficacité comparative des psychothérapies

La revue L'évolution Psychiatrique publie [Quinze ans après le rapport de l'Inserm. L'efficacité de la psychanalyse ré-évaluée](#). L'article réinterroge la valeur scientifique du rapport précédent et conclut : « *le rapport d'expertise de l'Inserm ne peut plus être aujourd'hui la référence dominante, en France, pour recommander les « bonnes pratiques » psychothérapeutiques. Au vu de la littérature scientifique aujourd'hui disponible, la psychanalyse est une offre de soin à préconiser parmi d'autres – position à laquelle souscrivent les systèmes de santé de nombreux pays* ».



Offensive sur les salaires

En cette fin d'année, les CAP examinent les propositions d'avancement d'échelon et de grade pour toutes les professions.

C'est la dernière fois que les représentants du personnel auront accès à tous les dossiers. A compter du 1^{er} janvier 2021, selon la [LOI du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique](#), seuls les dossiers litigieux seront défendus par les représentants du personnel, si les agents concernés en font la demande.

Pour le personnel la « notation chiffrée et l'appréciation générale » exprimant la manière de servir le public, laisse place à « l'évaluation individualisée et qualitative » qui s'appliquera formellement en 2021 sur les entretiens professionnels conduits au titre de l'année 2020 en fonction d'objectifs productifs fixés.

Titulaires et contractuels, si vous n'avez pas été augmenté durant les 4 dernières années, demandez la [GIPA](#). **Poursuivons la lutte pour la revalorisation des salaires dans la FPH**, consultez [salaire et rémunération : mode d'emploi pour les psychologues dans la FPH](#).

Les contractuels peuvent faire des recours gracieux auprès de la direction et être accompagnés par un représentant CGT. Les demandes de révision sur certains dossiers de ces agents sont à présenter en CCPD. Les psychologues sont invités à contacter rapidement le syndicat CGT pour engager des négociations relatives aux accords locaux portant sur les modalités des contrats CDD et CDI.

Le coin du praticien

Les mises à jour :

- ✓ [CONCOURS sur titre : mode d'emploi pour les psychologues dans la FPH](#)
- ✓ [La reprise d'ancienneté dans la FPH](#)

Les fiches techniques à venir :

→ Recrutement

Si vous ne pouvez pas lire les liens internet (en bleu) de cette newsletter, renvoyez-la sur votre messagerie personnelle

Si vous souhaitez vous abonner gratuitement à cette newsletter ou vous désabonner, envoyez votre e-mail à ufmict@sante.cgt.fr avec votre région et département

*Si vous la recevez par un intermédiaire,
Nous vous conseillons de vous abonner pour vous en garantir la diffusion régulière*